

pas de constitution, il lui en faut une. Le Haut-Canada est en banqueroute il n'a plus de crédit il lui en faut un. Le Bas-Canada proteste mais accepte. Le Haut-Canada répond : C'est bien, paie *protest and be... united.*

En 1842.—Le Haut-Canada a fait de grands travaux qui coûtent bien cher, mais ces travaux seront perdus si on n'en fait pas d'autres pour les utiliser. Quand ils seront finis on en commencera dans le Bas-Canada. Ça ne coûtera que la bagatelle de un, deux, trois ou quatre millions de louis, les ingénieurs ne peuvent pas dire au juste combien, à quelques sous près.

En 1844. Il faut continuer les travaux commencés dans le Haut-Canada, car lorsqu'ils seront finis, ils donneront de grands revenus au trésor. On ne peut rien pour le Bas-Canada avant d'avoir fini les travaux en question.

En 1847, avant les élections générales. Enfin justice va être rendue au Bas-Canada. Les ministres libéraux, s'ils parviennent au pouvoir, se souviendront de ce qui est dû à cette section de la province, et surtout au district de Québec *si longtemps négligé.*

En 1848. On n'a qu'une session de cinquante louis, et il est trop tôt ou trop tard pour parler d'affaires, d'autant plus qu'il n'y a pas le sou dans le coffre par suite de l'incapacité de l'administration précédente. Les revenus des canaux du Haut-Canada diminuent au lieu d'augmenter.

En 1849. Il faut voter de l'argent pour achever les travaux dans le Haut-Canada, car il faut bien finir ce qui est commencé. On ne peut pas voter d'argent pour le Bas-Canada, parce que si on y commençait des travaux ils seraient inutiles, car on ne pourrait pas les achever. *Vide Lac St.-Pierre.*

---

## COLLABORATION.

---

### ASINI ASINUM CANTANTI

Mardi matin, j'étais à peine levé, quand j'entendis frapper à la porte de ma chambre. Surpris de cette visite matinale, je m'empressai d'ouvrir, et mon ami de l'autre jour se présenta à mes yeux. Il entra sans me saluer ; et prenant un siège que je n'avais pas encore eu le temps de lui offrir, il commença :

—Quand je te disais, ces jours derniers, que la majorité n'était pas toujours la plus sensée, j'avais certainement raison !

—Que viens-tu me chanter si matin ? demandai-je à mon ami, ignorant ce qu'il voulait me dire. Mais sans me répondre, il continua :

—Excellent choix assurément, et qui fait honneur à ceux qui l'ont fait ! Quel jugement chez les gens qui ont mis à leur tête un tel personnage !....

—Mais de qui veux-tu parler ? repris-je avec impatience en interrompant mon ami, qui poursuivit sur le même ton :

—Et dire encore que ce sont des hommes qui passent pour avoir du bon sens qui ont fait un tel choix ! Ma foi ! je doute fort qu'ils en aient, et beaucoup de personnes douteront comme moi, après....

—Mais es-tu fou ce matin ? dis-je à mon ami en l'interrompant de nouveau.— Explique-toi d'une manière intelligible si tu as quelque chose à me communiquer, ou bien ne me casse pas la tête pour rien !

—En effet, je ne t'ai pas encore dit, je crois, ce qui m'amène ici ?

—Non, pas encore ; et c'est fort heureux que tu y penses enfin ! Si je t'avais laissé faire, je n'aurais pas connu de sitôt, je pense, le sujet de ta visite.

—Eh bien ! je suis venu te parler de notre élection.

—L'élection du quartier....